PROGRAMME SCIENTIFIQUE

121e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE

Notaires de France

24-26 Septembre 2025

MONTPELLIER

"SUD DE FRANCE ARENA"

FAMILLE & CRÉATIVITÉ NOTARIALE

ACCOMPAGNER **LES TRIBUS D'AUJOURD'HUI**

Version du 16 juin 2025

Organisé par :

ASSOCIATION CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE — Notaires de France

En étroite collaboration et avec le soutien de :

CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

BANQUE des TERRITOIRES — Caisses des Dépôts

UNOFI — CHAQUE PATRIMOINE EST UNIQUE

Avec le soutien de :

ADSN

Chambre des notaires de Paris

LexisNexis

Chambre des notaires de l'Hérault

Conseil régional des notaires de la Cour d'Appel de Montpellier

LSN Assurances

CRIDON LYON — cridon nord est — CRIDON OUEST — CRIDON SUD-OUEST — CRIDON DE PARIS

Me Jean GASTÉ
Président
121e Congrès
des notaires de France

« Famille, je vous aime »

2025 est une année de cœur, tournée vers chaque membre composant la famille.
Il est essentiel que chacun trouve sa place dans sa tribu pour que l'être humain bénéficie d'un environnement propice à un développement harmonieux.

Le notaire grâce à la relation qu'il tisse avec ses clients, les conseille et les accompagne tout au long de leur vie.

Cette ligne de vie guide la composition des 3 commissions mais également leurs raisonnements :
- La naissance de la famille, ouvre la réflexion ; de l'union du couple à la filiation ;
- La vie de la famille permet de comprendre les enjeux d'une famille bienveillante ou d'un couple qui se disloque ;
- Le décès au sein de la famille voit les liens se distendre ou se renforcer ;
A toute ces étapes, le notaire reste et demeure aux côtés de chacun.

Durant les 3 jours du Congrès nous aurons à :
• **Investiguer**, poser les bonnes questions, pour
• **Accompagner** ces tribus d'aujourd'hui, afin de
• **Créer** les solutions adaptées aux besoins de chacun, et ainsi
• **Agir** « pour la paix au cœur de la société ».

Vos interventions en séances plénières enrichiront les propositions.
Devenons meilleurs en réfléchissant ensemble.
Grandissons ensemble en apprenant.

Au XIXe siècle, André Gide affirmait haïr la famille en tant que carcan, et bien, au XXIe siècle osons clamer les bienfaits des tribus familiales.

Me Bertrand SAVOURÉ
Président
Conseil supérieur
du notariat

« Faire vivre le notariat que nous aimons »

Je crois en un notariat puissant, influent et même conquérant. Ce notariat, c'est celui de notre Congrès. Chaque année, il rassemble des compétences remarquables et des équipes investies, à l'image de celle dont Jean Gasté s'est entouré pour cette 121e édition.

Ce notariat mobilise les notaires, leur savoir-faire et leur connaissance de terrain pour alimenter les politiques publiques. Sur la famille et ses nouvelles tribus, notre expertise est reconnue et attendue. En septembre prochain, notre vision prospective et experte sera de nouveau au rendez-vous, au plus près des évolutions de la société française.

Le notariat auquel je crois est écouté et, le plus souvent possible, entendu. La grande manifestation qu'est le Congrès lui offre la plus belle des caisses de résonance et lui permet de redéployer ses forces et ses atouts.

La famille tient à cœur aux Français, à nos clients. C'est un domaine où nous pouvons faire encore mieux : plus personnel, plus engagé. Notre stratégie d'engagement trouve à se déployer pour améliorer l'accès au droit, comme avec la mission Not'isme. Ce projet permet aux notaires de s'adresser aux personnes touchées par le handicap et à leurs familles pour leur offrir les outils juridiques appropriés à leur situation.

À Montpellier, en septembre prochain, faisons vivre tous ensemble ce notariat que nous aimons.

121e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE | Notaires de France

LE DIRECTOIRE

Président
Me Jean GASTÉ

Vice-président & trésorier
Me Christophe SARDOT

Rapporteur général
Me Stéphane DAVID

Commissaire locale
Me Maguelonne ESCANDE-CAMBON

Communication & formation
Me Romain BRUNET

Déléguée générale
Élisabeth DUPART-LAMBLIN

RAPPORTEUR DE SYNTHÈSE

Rapporteur de synthèse
Pr Étienne CASIMIR

LES 3 COMMISSIONS

La naissance de la famille
Me Jean-Cyril HERVO - Rapporteur
Me Virginie DARMÉ-LONGUET - Présidente
Me Stéphanie DAL DOSSO - Rapporteur

La vie de la famille
Me Barbara GREWIS - Rapporteur
Me Éric SIMON-MICHEL - Président
Me Florence DE MOOIJ - Rapporteur

Le décès au sein de la famille
Me Véronique DEJEAN de la BATIE - Rapporteur
Me Jean-Robert ANDRÉ - Président
Me Bérengère CUNEY - Rapporteur

PROGRAMME DE FORMATION

Capitalisez jusqu'à 18 heures de formation professionnelle

Apprenez, échangez, progressez :

le Congrès, un levier pour votre pratique notariale !

Inscrivez-vous **avant le vendredi 19 septembre** pour bénéficier d'une prise en charge (éventuelle partielle) par le FIF-PL ou l'OPCO. Après cette date, l'inscription reste possible dans la limite des places disponibles sur **www.congresdesnotaires.fr** rubrique « S'inscrire ».

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

	LA NAISSANCE DE LA FAMILLE	LA VIE DE LA FAMILLE	LE DÉCÈS AU SEIN DE LA FAMILLE
09.00	Accueil et installation en salle		
09.15 10.45	Module n°1 : LA FILIATION	Module n°2 : LE SOUTIEN FAMILIAL	Module n°3 : LA SUCCESSION ET LES AUTRES INSTITUTIONS
09.15	Atelier : Établir la filiation sans risque : les réflexes indispensables du notaire. *Pr Nathalie BAILLON-WIRTZ*	Atelier : L'occupation gratuite d'un bien de famille : utilité et danger de la technique sociétaire. *Pr Jean-François HAMELIN*	Atelier : Une épreuve pour la famille et la société : le décès de l'associé dirigeant. *En partenariat avec le CRIDON Sud-Ouest* *Mme Myriam CAZAJUS* *Pr Karl LAFAURIE*
10.00	Atelier : L'enfant né à l'étranger ou d'un parent étranger : les interrogations du notaire. *Pr Louis d'AVOUT*	Atelier : Sûretés et famille : un mariage dangereux. *Pr Charles GIJSBERS*	Atelier : Assurance-vie et succession : indépendance ou interdépendance ? *En partenariat avec le CRIDON Lyon* *M. Bruno JEANNET*
10.45	Pause et changement de salle		
11.15 12.45	Module n°4 : LE CONTRAT DU COUPLE	Module n°5 : LA SCI FAMILIALE	Module n°6 LE SURVIVANT DU COUPLE
11.15	Atelier : Un PACS notarié sinon rien ! *Mme Elsa BERRY*	Atelier : Opportunités, limites et risques de la jouissance d'un bien immobilier détenu par une SCI. *Me Hubert MROZ*	Atelier : La succession préparée. *Pr Michel GRIMALDI* *Pr Christophe VERNIERES*
12.00	Atelier : Exclusion des biens professionnels, préciput : maîtrisez-vous vraiment ces avantages matrimoniaux ? *Pr Anne KARM*	Atelier : La vente d'un actif en SCI : clauses statutaires, rédaction de l'acte, distribution du prix. *Pr Etienne CASIMIR*	Atelier : La succession ouverte. *Pr Michel GRIMALDI* *Pr Christophe VERNIERES*
12.45	Déjeuner		
14.00 15.30	Module n°7 : LE DROIT PATRIMONIAL	Module n°8 : LE DIVORCE	Module n°9 : LE QUASI-USUFRUIT
14.00	Atelier : Prescription et droit patrimonial de la famille : se repérer dans le capharnaüm. *Pr Claude BRENNER*	Atelier : Une date peut en cacher une autre ! *Me Stéphane DAVID*	Atelier : Constituer et dénouer le quasi-usufruit : les aspects civils. *Pr Christophe BLANCHARD*
14.45	Atelier : Pourquoi et comment choisir la loi applicable à son régime matrimonial ? *En partenarait avec le CRIDON Ouest* *Mme Myriam GHEMAME-PINOCHE*	Atelier : Le partage transactionnel : un outil notarial à double tranchant. *Me Romain BRUNET*	Atelier : Le décès du quasi-usufruitier : la dette est-elle toujours déductible ? *En partenariat avec le CRIDON de Paris* *Mme Sabine LEGRET-GONTIER*
15.30	Pause et changement de salle		
16.00 17.30	Module n°10 : LA LIQUIDATION CONJUGALE	Module n°11 : LA TRANSMISSION	Module n°12 : LES DROITS DU RÉSERVATAIRE
16.00	Atelier : Le changement, c'est maintenant ! Quand et comment changer de régime matrimonial. *Pr Jérémy HOUSSIER*	Atelier : Pactes Dutreil : rédaction et utilisation d'un engagement de conservation - Points de vigilance & conseils. *En partenariat avec le CRIDON Nord-Est* *M. François FRULEUX*	Atelier : Les embûches du rapport et de la réduction. *(partie 1)* *Pr Bernard VAREILLE* *Pr Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS*
16.45	Atelier : Les mystères du profit subsistant : les créances et les récompenses. *Pr Frédéric BICHERON*	Atelier : Liquider une succession en présence d'une donation-partage. *Pr Marc NICOD*	Atelier : Les embûches du rapport et de la réduction. *(partie 2)* *Pr Bernard VAREILLE* *Pr Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS*

FORMATION CONTINUE DES NOTAIRES
CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT
HABILITATION 2025
Agrèmement 202500640

ADNOV | AV Formation
Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LES THÈMES DU CONGRÈS

LA NAISSANCE DE LA FAMILLE
Commission 1

Me Jean-Cyril HERVO - Rapporteur
Me Virginie DARMÉ-LONGUET - Présidente
Me Stéphanie DAL DOSSO - Rapporteur

49%
des Français déclarent ne pas avoir assez de connaissances pour choisir entre régime de communauté et séparation de bien.

Enquête IFOP pour l'Institut d'études juridiques du CSN, Le regard des Français sur les régimes matrimoniaux, février 2025.

JEUDI • 14.30 - 17.30

La famille a évolué depuis les lois Carbonnier. Si la famille dite « traditionnelle » reposait sur un couple marié composé de deux personnes de sexe différent, ayant conçu des enfants de manière charnelle au cours de l'union, elle n'est plus le seul modèle. De nouvelles configurations familiales ont émergé, monoparentale, recomposée, homoparentale, etc…

La 1ère commission s'intéresse au régime des biens des partenaires, et notamment aux insuffisances constatées du régime conventionnel de l'indivision d'acquêts, à l'adéquation du régime de la communauté réduite aux acquêts en tant que régime légal, à l'intérêt de proposer aux couples mariés des régimes conventionnels, aux « avantages matrimoniaux ».

Le législateur a confié au notaire de nouvelles prérogatives en matière d'établissement de la filiation qui lui sont peu coutumières :
- Si la filiation peut reposer sur un projet parental, elle reste essentiellement fondée sur le lien biologique. Le droit de la filiation doit-il être réformé pour tenir compte des nouvelles familles plurales ?
- Toutes les familles ne peuvent ou ne souhaitent pas créer un lien de filiation avec l'enfant. Le notaire pourrait-il encadrer la parentalité dans ces nouvelles familles ?
- Dans une société de plus en plus individualiste, où le droit de la famille se contractualise, il est nécessaire de trouver l'équilibre entre l'ordre public et le droit conventionnel.

C'est en cela que la créativité notariale doit s'exprimer.

106 200
divorces en 2021, dont 60 % prononcés par le juge aux affaires familiales et 40 % enregistrés par les notaires de France.

Infos rapides Justice n°19 du 28 novembre 2024.

LA VIE DE LA FAMILLE
Commission 2

Me Florence DE MOOIJ - Rapporteur
Me Éric SIMON-MICHEL - Président
Me Barbara GREWIS - Rapporteur

VENDREDI • 09.05 - 12.05

La vie de la famille n'est pas un long fleuve tranquille. Divers projets patrimoniaux ou événements l'émaillent :
L'un des projets repose sur la volonté de constituer un patrimoine pour protéger ses membres et préparer la transmission. L'accompagnement notarial répond aux objectifs de la famille : ameublir des immeubles, transformer la pierre en papier, donner un bien tout en retenant les utilités… L'imagination notariale est un art placé au service des tribus familiales mais cette science notariale est confrontée à des limites ; certaines compréhensibles, d'autres anciennes ou véhiculant trop facilement le spectre de l'abus de droit fiscal. La commission 2 interroge les obstacles juridiques et fiscaux qui enserrent la transmission du patrimoine familial et propose des solutions au service de la famille et de l'intérêt général.

L'entraide familiale caractérise la vie de la famille : loger un proche, se porter garant, financer les études d'un enfant.

Devoir ou libéralité ? Le brouillard de cette question s'épaissit lorsque les membres de la famille ont organisé leurs relations sous forme de société. Les avantages indirects ressortissant d'un contrat de société participent-ils d'une relation d'associés ou d'une libéralité ?

La rupture du couple implique des conséquences personnelles et patrimoniales. Des freins, parfois de procédure, complexifient les conséquences de la séparation. Il est nécessaire d'identifier et de lever les obstacles inutiles et préjudiciables à la reconstruction des couples.

LE DÉCÈS AU SEIN DE LA FAMILLE
Commission 3

Me Véronique DEJEAN DE LA BATIE - Rapporteur
Me Jean-Robert ANDRÉ - Président
Me Bérengère CUNEY - Rapporteur

60%
du patrimoine constitué par la fortune héritée. C'était 35 % au début des années 1970.

« Repenser l'héritage », Les notes du conseil d'analyse économique, n°69, décembre 2021.

VENDREDI • 14.00 - 17.00

Le pluralisme des modèles familiaux, l'internationalisation des patrimoines et des personnes, le vieillissement de la génération du baby-boom, la baisse de la natalité, la maîtrise de nouvelles techniques médicales, conduisent à renouveler la réflexion sur la succession et à trouver un équilibre entre liberté de contractualisation et ordre public.

Certaines règles sont complexes, d'autres ne permettent pas de résoudre les situations de blocage. La créativité notariale se met au service de l'intérêt de la famille pour une transmission à la carte, lors d'un accompagnement déjudiciarisé.

Quelles évolutions souhaitons-nous ? Une réflexion est conduite sur le statut du bel enfant, de l'héritier en situation de handicap, du survivant du couple, et de l'enfant né de PMA post mortem, des privilèges étrangers de sexe et de religion notamment.

Comment la saisine, le cantonnement et l'acceptation successorale peuvent-elles être améliorées ?
Quels mécanismes peuvent être perfectionnés pour renforcer l'attractivité du droit civil français ? L'administration successorale, les mécanismes de liquidation dysfonctionnels sont ciblés pour une amélioration de l'existant.
Quelle voie utiliser pour anticiper ? Les pactes de familles, les testaments, et les partages d'ascendants.
Comment organiser la propriété familiale pour pacifier, protéger les personnes et pérenniser le patrimoine ? Nous étudions la propriété collective successorale, de la simple indivision à la propriété démembrée.
Comment mieux utiliser la société civile comme technique de transmission et d'organisation patrimoniale ? Le droit des sociétés est approché avec un double regard novateur : sociétés en droit successoral.

PROGRAMME GÉNÉRAL

MONTPELLIER : SUD DE FRANCE ARENA
Route de la Foire, 34470 Pérols

Comprendre, apprendre, agir :
3 jours pour développer votre créativité notariale !

MERCREDI 24 - VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

MARDI

17.00 - 19.00	**Accueil général** : Retrait des dossiers / Nouvelles inscriptions / Impression de badges

MERCREDI

08.00	Ouverture de l'accueil, de l'exposition et du LAB'
08.45	**Inauguration du Congrès**
09.00 - 10.45	**Programme de formation** (modules n°1, 2, 3)
10.45 - 11.15	Pause du programme de formation
11.15 - 12.45	**Programme de formation** (modules n°4, 5, 6)
12.00 - 13.30	Déjeuner - Temps de visite de l'exposition*
14.00 - 15.30	**Programme de formation** (modules n°7, 8, 9)
15.30 - 16.00	Pause du programme de formation
16.00 - 17.30	**Programme de formation** (modules n°10, 11, 12)
17.30 - 20.00	**Exposition** : Cocktails sur les stands offerts par les exposants
17.45 - 19.00	**Conférence** « Not'isme : comprendre le handicap, accompagner et protéger »
20.00	Fermeture de l'accueil et de l'exposition
20.30 - 01.00	**Réception officielle** au Corum de Montpellier - Sur inscription - Nombre de places limité

JEUDI

08.00	Ouverture de l'accueil, de l'exposition et du LAB'
09.30 - 12.10	**Séance solennelle d'ouverture** sous le haut patronage du garde des Sceaux
12.00 - 13.30	Déjeuner - Temps de visite de l'exposition*
14.00 - 17.00	**Commission 1** : La naissance de la famille
17.00 - 18.00	**Présentation de la proposition commune**
17.30 - 20.15	**Exposition** : Cocktails sur les stands offerts par les exposants
20.30	Fermeture de l'exposition
20.45 - 22.00	**Concert** - Sur inscription - Nombre de places limité
22.00 - 02.00	**Réceptions privées** organisées par les exposants

VENDREDI

08.00	Ouverture de l'accueil, de l'exposition et du LAB'
09.00 - 09.05	**Présentation de l'Assemblée de Liaison des Notaires de France**
09.05 - 12.05	**Commission 2** : La vie de la famille
12.00 - 13.30	Déjeuner partagé avec les associations et fondations - Temps de visite de l'exposition*
14.00 - 17.00	**Commission 3** : Le décès au sein de la famille
17.00 - 17.45	**Synthèse scientifique du 121e Congrès des notaires de France**
17.45 - 18.00	**Présentation du 122e Congrès des notaires de France**
17.00	Fermeture de l'exposition
20.30 - 02.00	**Soirée de clôture au Domaine des Grands Chais** - Mauguio - Offerte par la Banque des Territoires - Sur invitation - Nombre de places limité

**Déjeuner assis sur réservation au restaurant des congressistes (réservé au statut congressiste)*
Formules de restauration souples, sans réservation (vente à emporter, snacking et brasserie)
Cocktail sans réservation sur les stands, offerts par les exposants

121e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE

Notaires de France

Suivez-nous :

LinkedIn X Facebook YouTube

L'EXPOSITION & LE LAB'

150 organisations au service du notariat

réunies dans un carrefour d'innovations et d'expertises !

Aménagée au cœur du Congrès, l'exposition est un espace où se retrouvent les congressistes. Elle offre aux visiteurs l'opportunité de rencontrer les acteurs clés de la profession notariale en un seul endroit, facilitant les échanges, la mise en réseau et les collaborations.

UNE OFFRE D'EXPOSITION RICHE ET DIVERSIFIÉE

- **Instances notariales**
- **Banques, gestion de patrimoine et assurances**
- **Numérique, informatique et communication**
- **Éditeurs juridiques et de solutions professionnelles**
- **Généalogie et recherche successorale**
- **Consultations juridiques et services en ligne**
- **Immobilier et urbanisme**
- **Formalités et solutions de dématérialisation**
- **Associations et fondations caritatives**

NOUVEAUTÉ 2025

Le LAB' : un nouvel espace d'expression et d'innovation au cœur du Congrès

Grande nouveauté de cette édition, le LAB', un espace entièrement dédié à la mise en lumière de services et des solutions pratiques à destination des notaires et des professionnels du droit.

Situé au cœur de l'exposition, le LAB' proposera tout au long du Congrès :
- des pitchs courts pour découvrir rapidement des outils utiles au quotidien,
- des conférences sur les enjeux clés de la pratique notariale.

Un lieu privilégié pour s'informer, échanger et approfondir ses connaissances sur les innovations qui accompagnent l'évolution de la profession.

RAPPORTS DES CONGRÈS

LE 121e RAPPORT DU CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE, UN MANUEL PRATIQUE QUI RÉPOND AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES EN DROIT DE LA FAMILLE

Cet ouvrage explore le droit de la famille en suivant le fil chronologique de la famille : de la naissance au décès. Il expose les dernières décisions de jurisprudence, des exemples de clauses et des cas pratiques, offrant des réponses aux situations familiales les plus variées.
Disponible en juillet 2025, il sera envoyé à tous les notaires associés, titulaires et sera consultable en libre-accès sur le site des rapports.

→ **Nouveau site des rapports : le numérique pour faciliter vos recherches dans la bibliothèque des Congrès**
www.rapport-congresdesnotaires.fr met à disposition les sept derniers rapports de Congrès en version digitale. Accédez simplement aux informations grâce à l'assistance optimisée par l'intelligence artificielle.

→ **Bibliothèque des rapports**
«Famille & créativité notariale» (en ligne début juillet), «L'urbanisme durable», «Le logement», «L'ingénierie notariale», «Le numérique», «Protéger», «L'international», «DEMAIN Le territoire».

Découvrez les rapports numériques
← FLASHER ICI

Découvrez la liste des exposants
(à date)
← FLASHER ICI

Découvrez le programme du LAB'
FLASHER ICI →